AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE *du* CANADA

Agence de santé publique du Canada

Région de l'Atlantique

Un aperçu

Mars 2005

Agence de santé publique du Canada | Public Health Agency of Canada

Canada

Introduction

Le 24 septembre 2004, la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique (DGSPSP) est officiellement devenue l'Agence de santé publique du Canada (ASPC). Le présent document vise à faciliter la transition vers l'ASPC en donnant aux intervenants et à nos partenaires régionaux l'information la plus à jour concernant l'Agence et l'approche axée sur la collaboration qu'elle compte adopter pour traiter les questions de santé publique au Canada atlantique.

Hier : Direction générale de la santé de la population et de la santé publique, Région de l'Atlantique

Au fil des ans, le Bureau régional de l'Atlantique de la DGSPSP a toujours soutenu l'approche proactive de Santé Canada pour favoriser le maintien et l'amélioration de l'état de santé de la population du Canada grâce à des programmes et à des initiatives axées sur le développement des jeunes enfants, la promotion de la santé, la prévention des blessures, ainsi que la prévention et le contrôle des maladies.

La DGSPSP Atlantique a aussi pris part à un large éventail d'activités contribuant à améliorer les conditions de vie de toute la population du Canada Atlantique en mettant particulièrement l'accent sur les groupes de la population dont l'état de santé est moins bon. L'objectif de la DGSPSP était d'aider à maintenir et à améliorer la santé de la population du Canada Atlantique en exerçant une influence sur les politiques et les programmes publics de la santé et en traitant les questions de santé publique prioritaires, et ce suivant un cadre de santé de la population et des valeurs d'inclusion économique et sociale. Cet objectif n'a pas changé.

La DGSPSP Atlantique a également consacré des efforts pour mieux joindre les groupes minoritaires de langue officielle dans la région de l'Atlantique et améliorer les relations qu'elle entretient avec eux. Le personnel a invité ces groupes à participer à un processus de consultation régionale dans le but d'élaborer et de mettre en oeuvre un plan d'action pour la santé des Acadiens et des francophones au Canada atlantique. Le Bureau régional de l'Atlantique de l'Agence de santé publique du Canada poursuivra ces efforts qui ont été déployés pour répondre aux préoccupations des groupes minoritaires de langue officielle.

Aujourd'hui : Agence de santé publique du Canada

Dans le but d'améliorer sa capacité de protéger la santé et la sécurité de la population du Canada, le gouvernement du Canada a respecté son engagement qui était de créer une nouvelle agence canadienne de santé publique. Grâce à ses deux piliers à Winnipeg et à Ottawa et à ses bureaux régionaux répartis dans l'ensemble du pays, l'Agence est bien positionnée pour collaborer avec les provinces et les territoires du Canada au chapitre de la santé publique.

L'Agence répond au besoin d'assurer un leadership fédéral plus fort lorsqu'il s'agit de gérer les risques de santé publique et de coordonner les mesures d'intervention nationales dans les situations d'urgence en matière de santé publique. L'Agence gère et dirige les activités fédérales dans les secteurs suivants : urgences en matière de santé publique, prévention et contrôle des maladies infectieuses et chroniques et promotion de la santé en général et de la santé de la population, ce qui inclut également l'amélioration de la santé des collectivités.

L'Agence s'est engagée à mettre sur pied un nouveau centre national de collaboration dans le secteur des déterminants sociaux de la santé, lequel sera situé dans la région de l'Atlantique. Le personnel de ce centre étudiera le rôle que jouent les déterminants sociaux de la santé dans la vie des gens et des collectivités au Canada atlantique. Les connaissances acquises grâce à ces recherches seront partagées avec toutes les composantes du système de santé publique au pays.

Sous la direction du Dr David Butler-Jones, le premier administrateur en chef de la santé publique du Canada (ACSPC), l'Agence continuera de fonctionner comme un ministère fédéral; l'ACSPC relèvera directement du ministre de la Santé. Les personnes-ressources dans les régions demeureront les mêmes puisque le personnel de l'Agence continuera de faire le même travail que faisait auparavant la DGSPSP Atlantique.

On peut trouver plus d'information sur l'Agence de santé publique du Canada, les centres nationaux de collaboration et l'administrateur en chef de la santé publique du Canada dans le site Web de l'Agence à l'adresse www.phac-aspc.gc.ca.

Durant la période de transition de la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique vers l'Agence de santé publique du Canada, les activités dans la région de l'Atlantique se poursuivront comme d'habitude; la façon dont le personnel travaillera avec les responsables de projet, les clients et les collègues, fondamentalement, ne changera pas. Durant la transition, le personnel continuera de déployer des efforts pour consolider les partenariats existants, forger de nouveaux partenariats, tirer profit des nouvelles possibilités qui se présentent et élargir les consultations avec les principaux intervenants.

Le personnel maintiendra son engagement envers l'excellence et l'exécution d'un travail à la fois novateur et utile. Comme par le passé, l'équipe continuera à soutenir la collaboration et les initiatives qui favorisent une meilleure compréhension de l'approche axée sur la santé de la population, ainsi que l'acceptation et l'adoption de cette approche. Les sections ci-après donnent un aperçu des rôles que l'Agence sera appelée à jouer.

Un rôle clé : le renforcement des capacités communautaires

À chacune des étapes de la planification, de la mise en oeuvre et de l'évaluation, le Bureau régional de l'Atlantique de l'Agence de santé publique du Canada met tout en oeuvre pour aider les organismes bénévoles, sans but lucratif et non gouvernementaux à accroître leur capacité d'exercer une influence sur les déterminants de la santé. Divers programmes d'aide financière administrés par l'ASPC Atlantique sont conçus pour aider les groupes et organismes à améliorer leur propre capacité de définir, d'évaluer et d'examiner les problèmes de santé les plus communs de leurs membres, et d'agir pour les régler.

Le renforcement des capacités communautaires englobe plusieurs principes directeurs importants, y compris la participation, les environnements de soutien, le développement des connaissances à l'échelle locale, le leadership, la mobilisation des ressources et la collaboration.

À l'heure actuelle, l'ASPC Atlantique gère dans la région sept programmes nationaux d'aide financière. Chacun de ces programmes parraine à son tour des projets communautaires locaux ou provinciaux.

1. *Le* ***Programme d'aide préscolaire aux Autochtones (PAPA)*** est un programme d'intervention précoce auprès des enfants autochtones et de leur famille résidant dans les communautés urbaines et nordiques. Le programme vise à répondre aux besoins des enfants autochtones vivant à l'extérieur des réserves et à favoriser leur épanouissement spirituel, émotionnel, intellectuel et physique.

2. *Le* ***Programme d'action communautaire sur le SIDA (PACS)*** finance des projets de soutien et des projets régionaux proposés par des organismes communautaires de lutte contre le SIDA dans quatre grands domaines : 1) la prévention, 2) la création d'environnements de soutien pour les personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA, 3) le renforcement des organismes communautaires, et 4) la promotion de la santé auprès des personnes affectées par le VIH/SIDA.

3. *Le* ***Programme canadien de nutrition prénatale (PCNP)*** est un programme d'aide financière conçu pour aider les groupes communautaires à fournir un soutien aux femmes enceintes. Il accorde la priorité aux adolescentes enceintes, aux femmes à faible revenu et aux femmes isolées socialement ou géographiquement. Les groupes communautaires bénéficiant d'une aide financière orientent les femmes vers les ressources appropriées et leur donnent de l'information, un soutien social, des suppléments alimentaires, ainsi que des conseils en matière de nutrition et de mode de vie.

4. *Le* ***Programme d'action communautaire pour les enfants (PACE)*** fournit une aide financière à long terme aux groupes communautaires pour qu'ils puissent offrir des programmes favorisant la santé et le développement social des enfants âgés de 0 à 6 ans. Il accorde la priorité aux parents et aux préposés à la garde des jeunes enfants qui font face à un certain nombre de défis : relations parents-adolescents, faible niveau d'alphabétisation ou de revenu, problèmes de santé et isolement social ou géographique.

5. *Le* ***Progamme de contribution en prévention et promotion du diabète (PCPP)*** verse une aide financière aux organismes communautaires qui travaillent activement à la prévention du diabète de type 2.

6. *Le* ***Programme de prévention, de recherche et de soutien communautaire concernant l'hépatite C*** vise à sensibiliser la population à l'hépatite C, à promouvoir l'adoption de comportements préventifs, à appprofondir les recherches et à améliorer la capacité du gouvernement à faire face à cette menace pour la santé. À l'échelle régionale, la priorité numéro un consiste à soutenir la capacité des collectivités à offrir des programmes de prévention aux personnes qui sont les plus susceptibles d'être infectées par l'hépatite C et à appuyer les programmes destinés aux personnes infectées ou affectées par l'hépatite C.

7. *Le* ***Fonds pour la santé de la population (FSP)*** aide un large éventail d'organismes à améliorer leur capacité d'exercer une influence sur les politiques publiques dans le secteur de la santé. Le Fonds vise à 1) élaborer, mettre en oeuvre, évaluer et diffuser des modèles pour l'application de l'approche axée sur la santé de la population; 2) améliorer la base de connaissances en vue de l'élaboration des politiques et des programmes futurs; et 3) accroître les partenariats et améliorer la collaboration intersectorielle.

Un rôle clé : le développement des connaissances

Le développement des connaissances est un autre grand secteur d'activités de l'ASPC Atlantique. La publication des résultats des recherches et des documents de travail aide nos partenaires dans la collectivité et les autres intervenants à mieux comprendre les questions relatives à la santé et à savoir comment les traiter. Les publications de l'ASPC Atlantique s'adressent à un large auditoire, incluant les organismes communautaires, les divers paliers de gouvernement et les établissements d'enseignement. L'ASPC Atlantique a publié divers documents, y compris des analyses de la conjoncture, des rapports de synthèse, des évaluations de programmes, des analyses documentaires et des documents de travail.

L'exclusion et l'inclusion sociales et économiques sont un excellent exemple d'un domaine où l'on veut développer davantage nos connaissances dans la région de l'Atlantique. Les recherches dans ce domaine permettent de proposer aux intervenants de nouveaux moyens d'analyser et de comprendre les incidences négatives qu'ont la pauvreté et la marginalisation sur le bien-être des individus et des collectivités.

Voici quelques documents clés qui ont été produits par l'équipe de l'Atlantique au cours des cinq dernières années :

- Une vague de changement. Iniquités et maladies chroniques au Canada atlantique
- Rapport sur le plan d'action pour la santé des Acadiens et des francophones au Canada atlantique de la DGSPSP Atlantique
- Développement des moyens d'action : Établir un lien entre l'expérience communautaire et la politique gouvernementale
- Profil de l'utilisation de drogues injectables au Canada atlantique : Rapport final
- Au coeur de notre travail
- Les sables vivants : le profil du Canada atlantique en transition
- Une optique d'inclusion : Cahier d'exercices pour un regard sur l'exclusion et l'inclusion socio-économiques
- Ça marche! Porter les questions d'intérêt communautaire au programme politique
- Politiques ajustées aux populations vieillissantes : une perspective internationale
- Trousse d'information sur le syndrome d'alcoolisme foetal (SAF) et les effets de l'alcool sur le foetus (EAF)

Un rôle clé : la collaboration intersectorielle

L'ASPC Atlantique s'engage à promouvoir la collaboration intersectorielle dans ses efforts pour traiter les déterminants de la santé. Cette collaboration doit exister à plusieurs niveaux et s'appuyer sur un engagement à créer et à soutenir des groupes de travail intersectoriels. Les principaux partenaires de l'ASPC incluent les divers paliers de gouvernement, des universités, des centres de recherche et des organismes communautaires, ainsi que les communautés linguistiques et culturelles de l'ensemble de la région.

L'ASPC Atlantique travaille aussi étroitement avec les quatre gouvernements provinciaux du Canada atlantique pour faire en sorte que les programmes financés par le gouvernement fédéral cadrent avec les priorités provinciales. Certaines initiatives lancées en collaboration avec les provinces incluent les comités mixtes de gestion pour

le PACE et le PCNP, l'Initiative des collectivités durables de la Nouvelle-Écosse et le Réseau panatlantique pour une vie saine.

Le personnel représente également l'Agence au sein de nombreux groupes intersectoriels externes, y compris des groupes de travail fédéraux et des groupes de travail fédéraux-provinciaux. Périodiquement, l'Agence finance et organise des ateliers ou des conférences afin de réunir des intervenants de divers secteurs pour qu'ils examinent une question prioritaire relative à la santé. Bien que chacune de ces initiatives ait un but précis, l'objectif général de l'ASPC Atlantique est d'améliorer la capacité de **tous** les secteurs à travailler en collaboration dans les dossiers qui touchent la santé de la population.

Conclusion

Ce document offre à l'ASPC Atlantique l'occasion de décrire les travaux divers et stimulants qui ont été entrepris dans la région et de donner un aperçu de la gamme étendue d'activités, de programmes et de projets qui font partie du mandat de l'Agence.

Toutes ces initiatives découlent de notre engagement à offrir des programmes de promotion de la santé qui répondent aux besoins de la population de Canada Atlantique. Bien que les groupes de langues officielles, les communautés de Premières nations et les diverses cultures des immigrants contribuent à la richesse de la diversité culturelle et linguistique de notre région, nous avons aussi des défis à relever. De nombreux groupes sont marginalisés par le revenu, le statut social, l'isolement et la culture. Notre région connaît le taux de vieillissement de la population le plus élevé au pays et un taux de natalité décroissant. Face à ces réalités, l'ASPC Atlantique continuera à travailler avec les intervenants et ses partenaires pour offrir des programmes d'une façon constructive, axée sur la collaboration, qui respecte les gens de l'Atlantique et les collectivités dans lesquelles ils vivent.

La collaboration, les partenariats et l'évaluation demeureront les pierres angulaires des activités de l'ASPC Atlantique. Le partage des résultats et des pratiques exemplaires est une composante essentielle des approches panatlantiques et pancanadiennes qu'adoptent le gouvernement fédéral et les quatre gouvernements provinciaux au Canada atlantique. La création d'un nouveau centre de mesures et d'interventions d'urgence (CMIU) est un exemple de l'engagement qu'a pris l'Agence pour renforcer la

collaboration entre les divers paliers de gouvernement et secteurs du gouvernement fédéral. Au fur et à mesure que s'implantera l'Agence, le CMIU aidera les autorités provinciales d'intervention d'urgence à mieux se préparer à gérer les questions de planification et d'intervention, province par province, et renforcera la capacité globale de la région à gérer les urgences en matière de santé publique.

L'ASPC Atlantique continuera également à soutenir l'élaboration de programmes de promotion de la santé de la population en amont, d'une manière qui influe positivement sur les grands déterminants de la santé. Grâce à une collaboration intersectorielle soutenue et à un développement accru des connaissances, l'ASPC Atlantique mettra tout en oeuvre pour bien représenter le point de vue de la région à la table nationale lors de l'élaboration des politiques sur la santé.

Renseignements :
Bureau régional de l'Atlantique
Agence de santé publique du Canada
1525 - 1505, rue Barrington
Halifax (N.-É.) B3J 3Y6
Téléphone : (902) 426-2700
Télécopieur : (902) 426-9689
atlantique-aspc.gc.ca